



- Dans le cas d'une maltraitance d'enfants, **aucun interlocuteur idéal ne se distingue** : certains sont jugés efficaces mais recueillent une confiance relativement faible (services sociaux, police) quand d'autres bénéficient d'une confiance élevée mais sont moins cités comme acteurs à prévenir lorsqu'une situation se présente (associations, numéro national, services médicaux).

**Dans le détail :**

**La maltraitance des enfants est identifiée par les Français comme une cause hautement prioritaire, qui suscite spontanément une émotion extrêmement forte**

**Les Français accordent un niveau de priorité très élevé à la lutte contre la maltraitance des enfants** : les personnes interrogées estiment quasi unanimement (93%) qu'il s'agit d'un objectif prioritaire, dont six sur dix (61%) évoquent même une dimension « tout à fait prioritaire ». Cet enjeu est identifié comme **particulièrement prioritaire par les femmes et les personnes ayant des enfants**, qui sont plus de deux sur trois à qualifier cet objectif de « tout à fait prioritaire ». À titre de comparaison, d'autres grands enjeux sociétaux – à l'importance indéniable – sont néanmoins perçus comme relativement moins prioritaires que la lutte contre la maltraitance des enfants : la lutte contre les violences faites aux femmes (91% jugent le sujet prioritaire, dont 50% « tout à fait »), la lutte contre les actes de négligence ou maltraitance à l'égard des personnes âgées (88%, dont 45% « tout à fait »), la lutte contre l'exclusion des personnes en grande précarité (86%, dont 42% « tout à fait »), ou encore la lutte contre les discriminations (70%, dont 31% « tout à fait »). En creux, la question de la maltraitance des enfants apparaît sans doute comme **un enjeu d'autant plus prioritaire qu'il semble peu pris en charge aujourd'hui**, tandis que la lutte contre les discriminations ou les violences faites aux femmes bénéficient de structures et de moyens d'action mieux identifiés par les Français.

Spontanément, la question de la maltraitance des enfants **suscite chez les Français une émotion particulièrement forte**. Ce sujet inspire aux personnes interrogées un sentiment massif de rejet et d'indignation, qu'ils expriment sans détours : parmi les mots les plus utilisés par les Français, on retrouve ainsi la mention d'une véritable « horreur », d'une « honte » d'un phénomène « inadmissible », « ignoble » voire « inhumain ».

**Aux yeux des Français, la maltraitance des enfants est un phénomène à la fois fréquent, présent dans toutes les catégories sociales, et loin d'être facile à définir**

L'intensité de cette émotion manifestée par les Français s'explique sans doute en partie par leur **sentiment que la maltraitance des enfants constitue une réalité indéniable dans la société française aujourd'hui**. Ainsi, 72% des personnes interrogées estiment que la maltraitance des enfants est un phénomène « fréquent aujourd'hui », et seulement 13% jugent qu'elle serait « en voie de disparition ». Les femmes se déclarent

particulièrement inquiètes quant à l'importance perçue de ce phénomène dans la société française contemporaine, puisque 79% d'entre elles le qualifient de « fréquent aujourd'hui ». Qui plus est, **la maltraitance des enfants apparaît aux yeux des Français comme un phénomène difficile à cerner précisément** : elle ne serait ni « facile à définir » (seulement 33%) ni même « suffisamment prise en compte par les pouvoirs publics », puisque seulement 28% considèrent que c'est le cas quand sept personnes sur dix (71%) estiment que les pouvoirs publics n'ont pas suffisamment intégré cet enjeu. La maltraitance des enfants est même identifiée comme un phénomène « tabou, dont on ne parle pas » (72%).

Si les Français ont le sentiment que la maltraitance des enfants est un phénomène répandu, c'est parce qu'ils **estiment quasi unanimement que ce phénomène traverse les barrières sociales** : seules 12% des personnes interrogées considèrent que la maltraitance des enfants concerne surtout les milieux modestes, tandis que moins de 1% jugent qu'elle frappe surtout les milieux aisés. Bien au contraire, près de neuf Français sur dix (88%) indiquent que ce phénomène **concerne tous les milieux sociaux, sans exception**.

**Face à la maltraitance, le silence reste la norme, l'aide n'est pas toujours au rendez-vous-même quand elle est demandée, mais dès lors qu'un acteur extérieur intervient, cela permet le plus souvent de mettre fin à la situation de maltraitance**

Il semble peu pertinent de mettre sur un pied d'égalité l'occurrence d'une violence ponctuelle d'une part, et une violence régulière ou une agression sexuelle d'autre part. Si l'on définit une situation de « maltraitance » comme le fait d'avoir été victime régulièrement de coups, de menaces, d'insultes, ou d'avoir été victime au moins une fois d'agression sexuelle ou de viol, **14% des Français déclarent donc qu'ils auraient été victimes de maltraitance au cours de leur enfance**.

Parmi ces personnes confrontées à une situation grave dans leur jeunesse, **le silence reste l'attitude majoritaire** : 60% déclarent n'en avoir parlé à personne. Qui plus est, parmi la minorité qui a fait le choix de s'exprimer, leur témoignage se heurte à une **indéniable force d'inertie** : 64% de ceux qui ont parlé de leurs problèmes n'ont vu aucune aide leur être apportée en retour. Pour expliquer ce « double verrou » sur la question de la maltraitance, on peut notamment évoquer la place parfois ambiguë de la famille dans ce type de situation, où les parents de l'enfant peuvent être témoins voire auteurs des actes répréhensibles.

Néanmoins, lorsqu'une victime de maltraitance **témoigne de sa situation à son entourage et que celui-ci intervient**, cela permet le plus souvent (60%) de mettre fin à la maltraitance. En d'autres termes, si l'on réussit à remplir la double exigence de témoignage et de démarche d'aide, cela permet majoritairement de résoudre la situation de maltraitance.

**Près d'un Français sur deux déclare soupçonner au moins un cas de maltraitance d'enfant dans leur environnement proche, et ces personnes affirment majoritairement avoir cherché à réagir en établissant un contact avec l'adulte ou l'enfant concerné**

De façon plus projective, une proportion significative de Français déclarent **soupçonner des cas de maltraitance d'enfant dans leur entourage immédiat**. Près d'une personne interrogée sur deux (45%) déclarent qu'il existe « certainement » ou « probablement » au moins un cas de maltraitance dans un de leurs cercles proches, qu'il s'agisse de leurs voisins (30%), de leurs collègues (27%), de leurs amis proches (24%), de leur famille élargie (20%) voire de leur famille proche (18%). Enfin, seulement 5% des Français soupçonnent une telle situation au sein de leur propre foyer. De façon transversale, la maltraitance des enfants émerge de façon paradoxale comme un phénomène « étrangement proche » par les personnes interrogées, qui **le soupçonnent souvent sans toutefois s'y reconnaître, ou du moins que très rarement**.

Parmi les Français qui envisagent un cas de maltraitance d'enfant dans leur entourage, seuls 22% déclarent ne rien avoir fait à ce sujet. Ainsi, près de **78% des Français revendiquent avoir agi suite à leurs soupçons, principalement en essayant d'en parler avec les acteurs concernés** (39% à l'adulte, 33% à la victime) ou avec d'autres adultes pour essayer de trouver une solution (27%). En revanche, le fait de prévenir un intervenant extérieur reste minoritaire, qu'il s'agisse des services sociaux (12%), de la police (9%), d'une association (3%) ou encore du numéro d'appel national (1%).

**Dans le cas d'une maltraitance d'enfants, aucun interlocuteur idéal ne se distingue : certains sont jugés efficaces mais recueillent une confiance relativement faible (services sociaux, police) quand d'autres bénéficient d'une confiance élevée mais sont moins cités comme acteurs à prévenir lorsqu'une situation se présente (associations, numéro national, services médicaux)**

Dans l’hypothèse où ils seraient réellement confrontés à un cas de maltraitance d’enfant, les Français ne sauraient sans doute pas avec certitude vers qui se tourner : en effet, **les interlocuteurs qu’ils devraient théoriquement solliciter sont aussi ceux auxquels ils font le moins confiance**. Ainsi, en cas de maltraitance d’enfant, 59% des Français estiment qu’il faut contacter les services sociaux et 57% la police. Or, les personnes interrogées témoignent justement d’une confiance mitigée envers ces deux acteurs (respectivement 66% et 73%) pour répondre au mieux à la situation. A l’inverse, **d’autres acteurs recueillent une confiance quasi unanime de la part des Français, mais ne font pas partie de ceux qu’ils identifient comme des interlocuteurs privilégiés** : les associations de lutte contre la maltraitance des enfants (85% confiance, mais 51% estimant qu’il faut les contacter), le numéro d’appel national (83% mais 51%) ou encore les services médicaux (84% mais 32%). Enfin, **les Français envisagent peu la possibilité de s’adresser directement à l’entourage familial de l’enfant** (33% confiance et 27% estimant qu’il faut les contacter) ou, a fortiori, à l’adulte responsable de cette maltraitance (8% et 18%).

Souvenons-nous à ce sujet, que lorsque les Français soupçonnaient un cas de maltraitance dans leur entourage, ils déclaraient s’être tournés... précisément vers les adultes concernés ou la victime : on constate donc un **contraste singulier entre le comportement que les Français jugent approprié en théorie, et celui qu’ils mettent en pratique lorsqu’ils pensent être confrontés à une situation réelle**. Ce paradoxe renvoie sans doute aux représentations générale sur la « maltraitance d’enfants », un phénomène sur lequel les Français expriment une émotion très forte mais face à laquelle ils peinent à trouver une définition et à identifier des solutions appropriées. D’ailleurs, un Français sur deux (49%) estime ne pas être suffisamment informé au sujet de la maltraitance des enfants, et davantage encore parmi les personnes les plus susceptibles d’élever de jeunes enfants (59% parmi les 25-34 ans). Comme les autres interlocuteurs envisagés, **les structures associatives ne réussissent donc pas à concilier une image d’efficacité forte avec une confiance pleine et entière, n’apparaissant donc pas comme un recours privilégié**.

\*\_\*\*

***Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée d’éléments techniques tels que : la méthode d’enquête, les dates de réalisation, le nom de l’institut – Harris Interactive-, la taille de l’échantillon.***

#### ***A propos de Harris Interactive***

Harris Interactive France est un acteur historique du marché des études.

Dirigé par ses fondateurs Nathalie Perrio-Combeaux et Patrick Van Bloeme, l'institut propose des approches innovantes, qualitatives et quantitatives, en France comme à l'international.

Animé par l'énergie de la passion, porté par l'innovation et convaincu que le marché est en pleine mutation, Harris Interactive accompagne ses clients face à leurs nouveaux challenges et repense avec eux le métier des études.

Depuis juillet 2014, Harris Interactive Europe (regroupant Harris Interactive France, Allemagne et UK) a rejoint ITWP (société mère de Toluna) permettant ainsi à ce groupe international d'étendre sa présence dans la filière études.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur [www.harrisinteractive.fr](http://www.harrisinteractive.fr), [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

**Contacts :**

**Harris Interactive en France :**

Laurence Lavernhe - 39 rue Crozatier - 75012 Paris - Tel: 01 44 87 60 94 - 01 44 87 60 30 - [llavernhe@harrisinteractive.fr](mailto:llavernhe@harrisinteractive.fr)

Jean-Daniel Lévy - Directeur du Département Politique & Opinion - 01 44 87 60 30 - [jdlevy@harrisinteractive.fr](mailto:jdlevy@harrisinteractive.fr)